

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-461782

63808

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e) —

Matricule : 3462

Société :

ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Soussi LATHOUZIE

Date de naissance : 30/06/1946

Adresse :

Rue Moulay Abdellatif N° 07 Hay EL HASSAN
LAAYOUNE

Tél. : 0667197383

Total des frais engagés :

626,50

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*DR FADLOUALLAH MAHA
Hépato-gastro Entérologue
Hôpital Hassan II*

Date de consultation :

26/11/2021

Nom et prénom du malade :

Soussi LATHOUZIE

Age : 30/06/1946

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAHYOUNE

Signature de l'adhérent(e) :

 **MUPRAS**

17 MARS 2021

ACCUEIL

RÈLEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/12	2 C		0	INP 01/12/2014 Dr. FADLOUALLAH MAH Hepato-gastro Entérologue Hôpital Hassan II L'AGOURA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie EL KAMAR Docteur EL KAMAR Pharmacien Biologiste 05 28 99 73 20 139 Av de la Mecque Laâyoune 023001464	26/11/21	46,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Designation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre d'analyses médicales scientifiques spécialisées</i>	26/01/24	B 400	495,00
<i>Centre d'analyses médicales scientifiques spécialisées</i>	27/01/24	B 80	85

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
HÔPITAL HASSAN II DES SPÉCIALITÉS
LAAYOUNE

LAAYOUNE 26/11/2007

ORDONNANCE

M^g SOUSS Moudine

46,50

199 3 2

494

Tensimine 100

SA

N₂CO₃

139 Av de la Mecque Laayoune
05 28 99 73 20
Pharmacien Biologiste

Docteur EL KAMAR
Pharmacie EL KAMAR
INPE 023001464

Le médecin

Dr Abdellatif

DISAGREGATION DE LA TERRITORY OF LAFAYETTE
HOUSING HABITAT 11

EXAMINER DEDICATION

Now do Models; Selling; N. d'Antrès; N. Bégin;

BULLET D'EXAMEN DE :-

DISAGREGATION DE LA TERRITORY OF LAFAYETTE
HOUSING HABITAT 11

BILLET D'EXAMEN DE : -

• Nom du Membre : Sebastien Lefebvre

EXAMEN DEMANDÉ



5 fm⁻¹

BILLETER D'E

Dileggiation de la Whisky de Layoun - Boujourn
Centre Hospitalier Régional
Hopital Hasean II
S E Q M A

1 de la WHARF de LaSalle - Boulevard

卷之三

WORLD HOSPITAL REGION II
WORLD HOSPITAL REGION II

980 N A LAYMAN HORN HOSPITAL

JOHNSON SERVICE

EXAMINER'S SHEET

— 10 —

2025 RELEASE UNDER E.O. 14176

ARMED SERVICES

SKAMEN DEMANDÉ

人間地圖

• • d'entre :

THILOUETTE SECRETARIAT 11th 14

M
No. 16
ZEPHYRUS
Dossier 260121 137

Sous les Houches

THE BIRDS OF THE BAHAMAS

144 of 144 • 100% of 100% Complete

6.1.1. *Microscopic*

卷之三

卷之三

720212-96

N.B. : réponse au verso

DR. E. TOLULOLA ADEKALU
Hepatology
Hepatology Section
Lafayevne
Hepatology
Hepatology Section II

La Médecine traditionnelle

12196

CENTRE D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES SPÉCIALISÉES

DOCTEUR EL KAMAR

Biogiste Médical

Ancien Interne des Hôpitaux de Lyon et Montpellier France

Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biologie Médicale

Diplôme d'Université d'Antibiothérapie

Diplôme d'Université de Qualité en Biologie Médicale

Bactériologie - Biochimie Clinique - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie



مركز التحاليل الطبية والعلمية المتخصصة

الدكتور القمر

احياني

ملحق سابق بمستشفيات فرنسا (لyon ومونبليه)

دبلوم الدراسات المتخصصة في البيولوجيا الطبية

دبلوم جامعي في المضادات الحيوية

دبلوم جامعي في جودة البيولوجيا الطبية

Mr. SOUSSI Lahoucine

260121 137

FACTURE : 27727 2101

Laayoune, le 26/01/2021

ANALYSES :

1903	SEROLOGIE HELICOBACTER PYLORI	B 200
1213	FERRITINE	B 250

TOTAL B 450

PRELEVEMENTS : 1 TB 0,00

Soit 0,00 Dhs

TOTAL DOSSIER : 495,00 Dhs

ARRETEE LA PRÉSENTE FACTURE A LA SOMME DE :

Quatre cent quatre-vingt quinze Dh

135, Avenue Mekka Laâyoune 70 000 135، شارع مكة العيون

Centre d'analyses médicales
et scientifiques spécialisées
لaboratoire

☎ : 05 28 89 13 75 / 05 28 99 73 20 - ☎ : 05 28 89 29 68 - 📩 : camss2013@gmail.com

RC : 12648 - CNSS : 2374619 - IF : 18748459 - ICF : 18748459

CENTRE D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES SPÉCIALISÉES

DOCTEUR EL KAMAR

Biologue Médical

Ancien Interne des Hôpitaux de Lyon et Montpellier France
Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biologie Médicale
Diplôme d'Université d'Antibiothérapie
Diplôme d'Université de Qualité en Biologie Médicale



مركز التحاليلات الطبية والعلمية المتخصصة

الدكتور القمر

احیائی

- محلق سابق بمستويات فرنسا (ليون ومونبليه)
- دبلوم الدراسات المتخصصة في البيولوجيا الطبية
- دبلوم جامعي في المضادات الحيوية
- دبلوم جامعي في جودة البيولوجيا الطبية

Bactériologie - Biochimie Clinique - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Mr. SOUSSI Lahoucine

270121 026

FACTURE : 27744 2101

Laayoune, le 27/01/2021

ANALYSES :

1104 NUMERATION FORMULE

B 080

TOTAL B 80

PRELEVEMENTS : ! 1 TB 0,00 Soit 0,00 Dhs

TOTAL DOSSIER : 85,00 Dhs

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
Quatre-vingt cinq Dh

Centre d'analyses médicales
et scientifiques spécialisée
الطبقي للحالات
الطبقي للحالات

135، شارع مكة العيون 135، Avenue Mekka Laâyoune 70 000

📞 : 05 28 89 13 75 / 05 28 99 73 20 - 📲 : 05 28 89 29 68 - 📩 : camss2013@gmail.com

RC : 12648 - CNSS : 2374619 - IF : 18748458 - ICE : 0015922240

DOCTEUR EL KAMAR

Biologiste Médical

Ancien Interne des Hôpitaux de Lyon et Montpellier France
Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biologie Médicale
Diplôme d'Université d'Antibiothérapie
Diplôme d'Université de Qualité en Biologie Médicale



Bactériologie - Biochimie Clinique - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

الدكتور القمر

احياني

ملحق سابق بمستشفيات فرنسا (لyon و مونبلييه)
دبلوم الدراسات المتخصصة في البيولوجيا الطبية
دبلوم جامعي في المصادرات الحيوية
دبلوم جامعي في جودة البيولوجيا الطبية

Prélèvement Transmis au Laboratoire

Date du prélèvement : 27/01/2021 09h07

Édité le: 27/01/2021

Résultats complets

1 / 1

Mr. SOUSSI Lahoucine

Dossier : 270121 026

DN : 30/06/1946

HEMATOLOGIE

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

HEMOGRAMME (SYSMEX: Fluorescence en Cytométrie de flux)

(Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge et du sexe)

NUMERATION GLOBULAIRE

Hématies	:	2,94	M/mm3	(4,3 à 5,90)
Hémoglobine	:	9,1	g/dl	(13,50 à 17,0)
Hématocrite	:	26,0	%	(35 à 50)
V.G.M	:	88	fl	(80 à 97)
T.G.M.H	:	31,0	pg	(27 à 32)
C.C.M.H	:	35,0	%	(32 à 36)
COEFFICIENT D'ANISOCYTOSE:	:	12,9	%	(11,5 à 15)
Leucocytes	:	6 190	/mm3	(4 000 à 10 000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles :	57,2	%	
	3 541	/mm3	(2 000 à 7 000)
Polynucléaires Eosinophiles :	2,1	%	
	130	/mm3	(40 à 750)
Polynucléaires Basophiles :	0,6	%	
	37	/mm3	(< 200)
Lymphocytes	32,8	%	
	2 030	/mm3	(1000 à 4000)
Monocytes	7,3	%	
	452	/mm3	(200 à 900)

NUMERATION DES PLAQUETTES : 182 000 /mm3 (150 000 à 400 000)

Anémie normochrome normocytaire.



CENTRE D'ANALYSES MEDICALES ET SCIENTIFIQUES SPÉCIALISÉES

DOCTEUR EL KAMAR

Biogiste Médical

Ancien Interne des Hôpitaux de Lyon et Montpellier France
Diplôme d'Etudes Spécialisées de Biologie Médicale
Diplôme d'Université d'Antibiothérapie
Diplôme d'Université de Qualité en Biologie Médicale

Bactériologie - Biochimie Clinique - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie



مركز التحاليل الطبية والعلمية المتخصصة

الدكتور القمر

إيجابي

ملحق سابق بمستشفيات فرنسا (لyon و مونبلييه)
دبلوم الدراسات المتخصصة في البيولوجيا الطبية
دبلوم جامعي في المضادات الحيوية
دبلوم جامعي في جودة البيولوجيا الطبية

Docteur FADLOUALLAH MAH
Prélèvement Transmis au Laboratoire

Date du prélèvement : 26/01/2021 11h14

Edité le: 26/01/2021

Résultats complets

Mr. SOUSSI Lahoucine

Dossier : 260121 137

DN : 30/06/1946

1 / 1

SEROLOGIE (CENTAUR/VIDAS)

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

SEROLOGIE HELICOBACTER PYLORI (Enzyme Linked Fluorescent Assay_VIDAS)

Résultat (Index) : 6,47

INTERPRETATION

<0,75	: NEGATIF
0,75 à 1,0	: TAUX LIMITE
>1	: POSITIF

HORMONOLOGIE (CENTAUR/VIDAS)

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

FERRITINE : 55 ng/ml

(Enzyme Linked Fluorescent Assay_VIDAS)

Valeurs usuelles:

Nouveau_nés.....	50 à 400 ng/ml
Nourrisson < 1 mois.....	90 à 600 ng/ml
Nourrisson 1 à 2 mois.....	140 à 400 ng/ml
Nourrisson 2 à 6 mois.....	40 à 220 ng/ml
Nourrisson > 6 mois à 15 ans.....	15 à 80 ng/ml
Femme adulte avant la ménopause..	10 à 125 ng/mL
Femme adulte après la ménopause..	20 à 200 ng/mL
Homme adulte	20 à 300 ng/mL

